

Fundy M

Rapport annuel sur l'exercice clos le
31 décembre 2025



ofi invest
Asset Management

Sommaire

Acteurs.....	3
Société de gestion.....	3
Commercialisateur.....	3
Dépositaire et conservateur.....	3
Centralisateur.....	3
Commissaire aux comptes.....	3
Informations concernant les placements et la gestion.....	4
Caractéristiques de l'OPC.....	4
Changement(s) intervenu(s) au cours de l'exercice.....	9
Changement(s) à venir.....	9
Autres informations.....	9
Rapport d'activité.....	10
Informations réglementaires.....	14
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.....	18
Comptes annuels.....	24
Bilan actif.....	24
Bilan passif.....	25
Compte de résultat.....	26
Annexes aux comptes annuels.....	28

ACTEURS

SOCIETE DE GESTION

Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127-129 Quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

Ci-après la « Société de Gestion »

COMMERCIALISATEUR

Le Fonds étant admis en Euroclear France, ses parts peuvent être souscrites ou rachetées auprès d'intermédiaires financiers qui ne sont pas connus de la Société de Gestion.

DEPOSITAIRE ET CONSERVATEUR

CACEIS Bank

Siège social : 89-91, rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (France)

Adresse postale : 12, place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge Cedex (France)

Ci-après le « Dépositaire »

CENTRALISATEUR

CACEIS Bank

Siège social : 89-91, rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (France)

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterHouseCoopers Audit

Siège social : 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine (France)

Représentée par Madame Raphaëlle ALEZRA CABESSA

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Fundy M.

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Classification

Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Information sur le régime fiscal

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Toutefois, les porteurs de parts peuvent supporter des impositions du fait des revenus distribués par le Fonds, le cas échéant, ou lorsqu'ils céderont les titres de celui-ci. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le Fonds ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le Fonds dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du Fonds. Ainsi, certains revenus distribués en France par le Fonds à des non-résidents sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Avertissement : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

Synthèse de l'offre de gestion

Caractéristiques							
Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum des souscriptions initiales	Montant minimum des souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées				
C	FR001400H8U7	Capitalisation	Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs	10.000 euros*	Néant

* Dans les conditions précisées au paragraphe du prospectus « Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type » et à l'exception de la Société de Gestion qui peut souscrire sans minimum de souscription.

Objectif de gestion

L'objectif du Fonds est d'offrir sur la durée de placement recommandée de quatre ans, une performance annuelle, diminuée des frais de gestion, supérieure au taux €STR capitalisé + 0,25%, via une exposition aux produits de taux.

Indicateur de référence

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du FCP ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du FCP pourra être comparée à postériori, à celle du taux €STER capitalisé + 0,25%.

Le taux €STR (Euro Short-Term Rate) résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la Zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données sur les transactions réelles fournies par un échantillon des banques les plus importantes de la zone euro et diffusé sur le site www.ecb.europa.eu. Son ticker Bloomberg est ESTRON Index.

Stratégie d'investissement

Stratégies utilisées :

La stratégie d'investissement vise à exposer le Fonds aux instruments du marché monétaire et obligataire de catégorie non spéculative (« Investment Grade ») à travers un portefeuille construit et géré sur la base d'une analyse quantitative et qualitative afin d'intégrer au sein du Fonds les valeurs jugées en adéquation avec les objectifs et contraintes de gestion.

Le gérant tirera parti des sources de performance suivantes :

- Gestion active du risque de taux : elle se décompose en gestion de la sensibilité et stratégies de courbe. La sensibilité globale du Fonds et la stratégie de courbe sont décidées en fonction des anticipations de marchés de l'équipe de gestion concernant respectivement l'évolution des taux d'intérêt (en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations à taux fixe chute) et la déformation de la courbe des taux exposition à des points particuliers de courbe pour profiter de l'aplatissement, la pentification ou la courbure de la courbe des taux).
- Gestion active du risque crédit : elle consiste en une sélection rigoureuse des émetteurs en fonction de leur profil rendement- risque, l'objectif étant de minimiser le risque à rendement égal.

La sélection des titres repose sur une connaissance approfondie des émetteurs, liée à l'expertise de l'équipe d'analystes crédit de la Société de Gestion, et sur l'analyse de la valeur relative des différentes signatures.

Dans le cadre de sa gestion, le gérant sélectionnera des titres dont la date de maturité résiduelle est de quatre (4) ans maximum.

Afin de réaliser son objectif, le Fonds investit en obligations et autres titres de créance, libellés en euro, émis par des entreprises publiques, des Etats, des organismes supranationaux ou privées de la zone OCDE.

Le Fonds pourra détenir à l'acquisition des titres notés au minimum « BBB- ». La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. Si le titre est noté par plusieurs agences, c'est la deuxième meilleure note qui sera retenue.

En cas de dégradation de notation des titres en catégorie « BB+ », le gérant décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Il n'y aura ni répartition sectorielle, ni taille de capitalisation des émetteurs prédéfinie dans la sélection des titres en portefeuille.

La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre [0 ; 4]. La sensibilité crédit sera quant à elle comprise entre [0 ; 4].

Par ailleurs, le Fonds respectera les politiques synthétisées dans le document dénommé « Politique d'investissement Exclusions sectorielles et normatives » de la Société de Gestion qui intègre :

- Politique d'exclusion sur le charbon thermique ;
- Politique d'exclusion sur le pétrole et le gaz ;
- Politique d'exclusion sur le tabac ;
- Politique d'exclusion liée aux violations des 10 principes du pacte mondial ;
- Politique d'exclusion sur les armes controversées ;
- Politique d'exclusion sur l'huile de palme.

Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/fr/institutionnel-et-entreprise/politiques-et-documents>. Les politiques d'exclusion sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet : <https://www.ofi-invest-am.com>

Règlementation SFDR :

Manière dont les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement du produit :

Le Fonds ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Actifs (hors dérivés intégrés) :

Le portefeuille du Fonds est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants :

Titres de créance et instruments du marché monétaire : jusqu'à 100% de l'actif net (*) :

Le portefeuille est investi en obligations et autres titres de créances d'entreprises publiques, des Etats, des organismes supranationaux ou privées, de la zone OCDE, libellés en euros : titres négociables à court terme, titres négociables à moyen terme, Euro Commercial Paper, obligations à taux fixe et/ou variable, et/ou indexées, senior, obligations callables. Les titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs, bénéficieront d'une notation de qualité « Investment Grade » (notation minimum BBB- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation supérieure à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's ou jugées équivalents selon la société de gestion).

La date de maturité résiduelle des titres en portefeuille sera de quatre (4) ans maximum.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le gérant utilisera des instruments du marché monétaire.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré :	[0 ; 4]
Fourchette de sensibilité crédit à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré	[0 ; 4]
Devises de libellé des titres dans lesquels le Fonds est investi :	Euro : jusqu'à 100% de l'actif net ^(*)
Niveau de risque de change supporté par le Fonds :	Néant
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels le Fonds est exposé :	Zone OCDE : jusqu'à 100% de l'actif net ^(*)

^(*) La limite de 100% peut être ponctuellement dépassée dans le cadre de souscriptions/rachats importants, de variations importantes des marchés ou encore à raison d'un léger décalage de règlement dans le cadre d'opérations d'arbitrage à l'actif du Fonds.

Actions et titres donnant accès au capital :

Le Fonds n'aura pas recours à ce type d'instrument.

Actions ou parts d'OPC :

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% maximum en part d'OPC.

Instruments dérivés :

Le Fonds n'aura pas recours à ce type d'instrument.

Titres intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ☐ Action
- ☒ Taux
- ☐ Change
- ☒ Crédit

Nature des interventions :

- ☐ Couverture
- ☒ Exposition
- ☐ Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- ☒ Obligations callables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

Le recours aux instruments intégrant des dérivés permet d'exposer le portefeuille au marché des taux.

Dépôts :

Le Fonds peut effectuer des dépôts d'une durée maximale de 12 mois auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit et dans la limite de 10% de l'actif net. Ces dépôts ont pour vocation de contribuer à la rémunération de la trésorerie.

Emprunts d'espèces :

Dans le cadre de son fonctionnement normal, le Fonds peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas, à l'emprunt d'espèce, dans la limite de 10 % de son actif net.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le Fonds n'a pas vocation à effectuer des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Garanties financières :

Néant.

Profil de risque

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un OPCVM classé « Obligations et autres titres de créances libellés en euro ». L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance du Fonds, ce dernier ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de performance :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée. Le Fonds n'offre pas un rendement garanti.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

Le Fonds est investi en titres financiers sélectionnés discrétionnairement par la Société de Gestion. Il existe donc un risque que le Fonds ne soit pas investi sur les titres les plus performants.

Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds serait alors affectée par cette baisse.

Risque lié à l'investissement dans certains pays :

Le Fonds pourra être exposé à des émetteurs privés ou public de pays dont la dette souveraine est particulièrement risquée dans les conditions de marché prévalant à la date de lancement du Fonds : Espagne, Italie, Portugal.

Risque de durabilité :

Le Fonds est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de Gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Durée de placement recommandée

Quatre (4) ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

01/07/2025 : concerne la Société de Gestion Ofi Invest Asset Management

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.
- Le DIC, Prospectus et Règlement du Fonds seront mis à jour ultérieurement.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

- Pour le prospectus : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com
- Pour le rapport annuel, semestriel et composition de l'actif : DJ_Reporting-reglementaire_OPC-FR@ofi-invest.com

RAPPORT D'ACTIVITE

Contexte économique et financier¹

États-Unis : une résilience affirmée malgré un début d'année incertain

Après un début d'année marqué par des tensions commerciales et un shutdown² historique, l'économie américaine a confirmé sa résilience en 2025. La croissance annuelle s'établirait autour de 2,1% en moyenne annuelle, portée par la consommation des ménages aisés et des investissements privés, malgré une polarisation accrue et un marché du travail fragilisé.

La Réserve fédérale, confrontée à des pressions inédites, a abaissé ses taux à trois reprises au second semestre, terminant l'année à 3,50-3,75 %, afin de soutenir l'activité dans un contexte d'inflation modérée (environ 2,7% en fin d'année).

Sur le front commercial, la politique tarifaire agressive a pesé sur la confiance, mais des accords-cadres avec le Japon et l'UE, ainsi qu'un moratoire de 90 jours sur les droits de douane, ont permis d'apaiser les tensions.

Enfin, le déficit budgétaire est resté élevé, conséquence des baisses d'impôts et des dépenses militaires prévues par le « One Big Beautiful Bill³ », tandis que les anticipations pour 2026 misent sur une croissance plus modérée.

Europe : entre protectionnisme et plan de relance

En 2025, la zone euro enregistrerait une croissance de 1,4 %, mais cette moyenne masque une forte fragmentation. L'Espagne a bénéficié d'une consommation robuste et du dynamisme touristique, affichant une performance supérieure à la moyenne. À l'inverse, l'Allemagne a souffert d'une industrie pénalisée par la faiblesse des exportations et la transition énergétique, tandis que l'Italie a connu une reprise plus lente. La France, quant à elle, s'est située dans une position intermédiaire, freinée par l'incertitude politique et budgétaire, accentuée par la chute du gouvernement en septembre et la dégradation de sa note souveraine par Fitch⁴ (de AA- à A+), invoquant des déficits persistants et une fragmentation politique.

Le protectionnisme transatlantique a constitué un frein majeur : la mise en place d'un cadre tarifaire réciproque UE-États-Unis a pesé sur les exportations et retardé les projets d'investissement, en particulier dans les économies industrielles. Cette incertitude commerciale a accentué la prudence des entreprises, malgré des conditions financières redevenues accommodantes.

Sur le plan monétaire, la Banque Centrale Européenne (BCE) a poursuivi son cycle d'assouplissement, ramenant son taux de dépôt à 2 % avant de marquer une pause au second semestre. La normalisation des prix s'est confirmée, avec une inflation sous-jacente⁵ refluant vers 2,3–2,4 %, même si les services restent sous tension.

Enfin, la politique budgétaire s'annonce contrastée : l'Allemagne prépare un plan de relance historique (500 Md€ dès 2026), orienté vers les infrastructures, la défense et la transition énergétique, offrant un relais domestique à la demande européenne. À l'inverse, plusieurs pays, dont la France, devront composer avec des marges de manœuvre limitées et une surveillance accrue des marchés.

¹ Période concernée : 31 décembre 2024 – 31 décembre 2025 - Date des données chiffrées : 31 décembre 2025, sauf mention contraire - Cours de clôture, coupons et/ou dividendes réinvestis.

² Paralysie partielle ou totale du gouvernement fédéral due à un blocage du vote du budget par le Congrès avant le début de l'année fiscale (le 1er octobre).

³ Projet de loi budgétaire américain, adopté dans le cadre de la reconstruction législative de Donald Trump en juillet 2025.

⁴ Organisme qui analyse la capacité d'un émetteur à rembourser ses dettes et évalue le risque associé à ses titres financiers. Il attribue des notes qui reflètent la qualité du crédit et la probabilité de défaut.

⁵ Mesure de l'inflation qui exclut les prix les plus volatils, généralement ceux de l'énergie et des produits alimentaires, afin de mieux refléter la tendance de fond des prix.

Taux monétaires :

Après une année 2024 marquée par un assouplissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, les trajectoires ont commencé à diverger en 2025.

- La Banque centrale européenne (BCE) a progressivement réduit ses taux depuis juin 2024, portant le taux de dépôt à 2,0% le 5 juin 2025, puis a marqué une pause le reste de l'année.
- La Réserve fédérale américaine (Fed) a abaissé ses taux à trois reprises au second semestre 2025, ramenant la fourchette à 3,50 – 3,75 % en décembre. Une croissance résiliente, et une inflation* toujours relativement élevée incite la Fed à une certaine prudence en 2026.
- La Banque populaire de Chine a poursuivi sa politique accommodante, réduisant ses taux de taux de repo de 1,50% à 1,40% et le ratio de réserves obligatoires pour soutenir l'économie face à la faiblesse du secteur immobilier.
- La Banque du Japon a continué son resserrement monétaire : relèvement du taux directeur à 0,50% en janvier 2025, puis nouvelle hausse à 0,75 % en décembre.

Taux longs⁶

Aux États-Unis, le rendement du bon du Trésor à 10 ans a reculé d'environ 40 points de base sur l'année pour s'établir à 4,16% fin décembre, contre près de 4,56% en début d'année. Ce mouvement s'explique par des anticipations de croissance et d'inflation plus modérées, qui ont conduit la Fed à abaisser ses taux, bien que de manière moins rapide et moins marquée que la BCE. Les incertitudes liées aux politiques budgétaires et commerciales de l'administration Trump, ainsi que ses pressions récurrentes pour des taux plus bas, ont également pesé sur les taux longs.

En Allemagne, la tendance a été inverse : le rendement du Bund à 10 ans est passé de 2,36% à 2,85% sur l'année. Cette hausse reflète les annonces d'un plan de relance ambitieux du nouveau chancelier Friedrich Merz, pour un montant de 500 milliards d'euros. Ces perspectives ont soutenu les taux allemands malgré la fin du cycle d'assouplissement de la BCE.

En France, les tensions politiques et les inquiétudes budgétaires ont continué de peser sur les marchés obligataires. Le rendement de l'OAT à 10 ans s'est rapproché de 3,60% fin décembre, avec un spread⁷ vis-à-vis du Bund proche de 80 points de base, son plus haut niveau depuis mars. Cette hausse traduit la nervosité des investisseurs face à la dégradation de la note souveraine française et à l'instabilité gouvernementale.

Crédit⁸

Les marchés du crédit continuent de faire preuve de résilience, malgré les pressions liées à un ralentissement potentiel de la croissance induit par une hausse des tarifs, ainsi que la volatilité⁹ persistante des taux d'intérêt. Les obligations du secteur privé ont enregistré de solides performances sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement¹⁰ avec une performance de 12% à fin décembre 2025 (indice Bloomberg Global High Yield TR). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité¹¹ (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate) a affiché une performance plus modérée de 10,30% à fin décembre 2025. Durant l'année, les spreads de crédit¹² se sont élargis en avril 2025 dans un contexte de tensions géopolitiques et de guerre commerciale. Ces derniers ont entièrement retracé l'élargissement observé lors du « Liberation Day »¹³ et se situent actuellement à des niveaux historiquement bas. Après un ralentissement temporaire en avril lié aux incertitudes du « Liberation Day », l'activité sur le marché primaire a nettement rebondi en mai et juin. La demande est restée soutenue sur les marchés du crédit, tant aux États-Unis qu'en Europe, portée par des rendements toujours attractifs. Malgré un contexte de croissance plus modérée, les fondamentaux des entreprises demeurent solides, bien que les tensions tarifaires pèsent sur la visibilité des bénéfices.

⁶ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁷ Désigne l'écart, mesuré en points de base, entre les taux d'intérêt de deux obligations ou instruments financiers.

⁸ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁹ Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

¹⁰ Obligations dites « High Yield » qui reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

¹¹ Les obligations, moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

¹² Différence de rendement entre une obligation risquée et une obligation sans risque, servant d'indicateur du risque perçu par le marché et de la prime exigée par les investisseurs pour assumer ce risque

¹³ Nom donné par Donald Trump au 2 avril 2025, date à laquelle il a lancé une politique tarifaire massive pour « libérer » l'industrie américaine.

Actions¹⁴

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension, flirtant avec leurs plus hauts historiques, malgré un environnement mondial marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. Cette dynamique s'est appuyée sur la vigueur des résultats d'entreprises, la résilience économique et l'enthousiasme autour des technologies, notamment l'intelligence artificielle.

Aux États-Unis, les marchés ont retrouvé des couleurs grâce à des résultats solides et à la vague d'investissements dans l'IA (350 Md\$), propulsant la technologie en tête des performances malgré des prises de bénéfices en fin d'année. Le S&P 500 termine à +17,9% (dividendes nets réinvestis en devises locales).

En Europe, les mouvements de flux en défaveur du marché américain et le plan de relance allemand ont soutenu les secteurs cycliques et bancaires. L'Eurostoxx 50 clôture l'année avec une performance robuste de +21,2% (dividendes nets réinvestis), malgré des révisions à la baisse des prévisions des entreprises liées à la faiblesse du dollar.

Le Japon s'est hissé à la deuxième place du classement avec une performance de +26,2% (Indice Nikkei 225 dividendes nets réinvestis en devises locales), porté par l'élection de Sanae Takaichi et un programme ambitieux de relance, dans un contexte inédit de hausse des taux directeurs.

Les marchés émergents ont également brillé et occupent la première place, portés par l'Asie. La Chine signe une deuxième année de rebond (Indice Hang Seng +32,5% dividendes nets réinvestis en devises locales), soutenue par une politique pro-business et l'essor technologique. Hors Chine, l'Asie bénéficie de la dynamique de la chaîne de valeur de l'IA (Corée, Taïwan) et de la diversification industrielle (Vietnam).

Politique de gestion

Nouvelle année de performance positive (+3,03%) pour le crédit de qualité « investissement » en euro, après les exercices 2023 (+7,91%) et 2024 (+4,67%), faisant suite à une année 2022 historiquement négative (-13,94%). Cette performance a été portée par un portage supérieur à 3% et par le resserrement des primes de risque, venant ainsi compenser la hausse de la composante taux.

L'exercice a été marqué par une dynamique opposée entre les taux européens et américains. Les premiers se sont inscrits en hausse, notamment sur les maturités longues (+49 pbs sur le 10 ans allemand à 2,85% et +4 pbs sur le 2 ans à 2,12%), tandis que les taux US ont évolué à la baisse : -77 pbs sur la partie courte à 3,47% et -40 pbs sur la partie longue à 4,17 %.

Cette divergence s'explique par les politiques monétaires : une Réserve fédérale américaine (FED) finalement plus accommodante qu'anticipé en début d'année (trois baisses de 0,25% contre un peu plus d'une attendue) et une Banque Centrale Européenne (BCE) plus restrictive qu'attendu (quatre baisses de 0,25% contre un peu plus de cinq anticipées).

Après une longue pause dans son cycle de baisse des taux (de décembre 2024 à septembre 2025), la FED a repris ses baisses à la suite de la dégradation du marché du travail au second semestre, dans un contexte d'inflation moins préoccupant.

En zone euro, la BCE a réalisé ses quatre baisses de taux au premier semestre avant de mettre fin à son cycle, portée par une économie plus résiliente qu'anticipé, la perspective d'une relance budgétaire allemande (infrastructures et défense) et une inflation conforme à l'objectif. En fin d'année, le marché n'anticipe plus de baisse de taux en zone euro pour 2026, mais toujours deux baisses aux États-Unis, contrastant avec les propos de J. Powell lors de la dernière réunion (« la politique monétaire est désormais bien positionnée dans le spectre des différentes estimations de taux neutre »).

¹⁴ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

À noter que le dernier trimestre a été marqué par le « shutdown » américain le plus long de l'histoire (43 jours), privant les investisseurs de nombreuses statistiques économiques et de visibilité sur l'évolution de l'économie américaine.

La dynamique des primes de risque est restée positive, à l'image des exercices 2023 et 2024. Une forte liquidité chez les investisseurs en début d'année, des flux entrants soutenus (+9% des encours sur le segment Investment Grade), la bonne qualité de crédit des émetteurs et des rendements historiquement attractifs ont constitué des facteurs favorables. Les primes se sont ainsi comprimées de 25 pbs contre ASW (à +43 pbs) et de 28 pb contre la dette d'État (à 57 pbs), clôturant sur des niveaux proches des points bas annuels et pluriannuels (début 2022 contre swap).

Le mouvement n'a, cependant, pas été linéaire, notamment après l'annonce début avril de tarifs douaniers plus élevés qu'anticipés par Donald Trump, provoquant une forte volatilité (« jour de la libération »). Bien que ses revirements aient entretenu cette volatilité, les négociations ont ensuite apporté un peu de répit aux investisseurs.

Le contexte géopolitique (Moyen-Orient, Russie/Ukraine), les inquiétudes autour des valorisations des entreprises technologiques (IA) et quelques pertes sur le crédit « privé » américain ont également généré des tensions. Ces craintes ont été dissipées par des résultats d'entreprises qui continuent d'être solides et le pivot de la FED au second semestre.

Cette configuration de marché a été bénéfique pour les secteurs offrant le plus de portage (bancaire et immobilier), ainsi que pour le crédit haut rendement et les formats subordonnés.

Dans ce contexte les émetteurs ont profité de conditions d'émission particulièrement favorables, réalisant un montant record de 900 Mds € (Investment Grade et High Yield), soit +21% par rapport à 2024 (tiré par mai et novembre). Avec 181Mds d'euros soit +3% vs 2024 le segment des obligations durables n'a pas été en reste malgré la tendance négative autour de la thématique. Les perspectives restent positives avec un montant de refinancement important à venir, de nouveaux émetteurs sur le segment, un nouveau format européen qui continue de compter de nouveaux émetteurs et des besoins d'investissement dans la transition toujours aussi important.

Le rendement du crédit 1-3 ans en euro s'établit désormais à 2,70%, proche du niveau de début d'année mais avec une composante taux plus importante et une prime de risque réduite.

Le portefeuille a bénéficié du portage légèrement supérieur à 2.50% associé à une sensibilité non nulle au risque de taux et de crédit sur l'ensemble de l'exercice. La gestion dynamique du portefeuille a également bénéficié à la performance du Fonds via des extension de maturité d'investissement tout au long de l'année.

Performances¹⁵ :

Entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025, la performance du Fonds a été de 2,88% contre 2,50% pour son indice de référence (€STER capitalisé + 0,25%).

Nom	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
FUNDY M PART C	FR001400H8U7	31/12/2024	31/12/2025	2,88%	2,50%	10 727,33 €	11 036,38 €

¹⁵ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)	
				ACQUISITIONS	CESSIONS
FUNDY M	OPC	FR0000008997	Ofi Invest ESG Liqui	34 282 677,87	33 573 453,03
FUNDY M	OBLIGATIONS	FR001400M6G3	SG 4.125 11-28	3 760 614,00	
FUNDY M	OBLIGATIONS	XS2445188423	ING BAN 0.5 02-27		3 721 604,00
FUNDY M	OBLIGATIONS	XS1617831026	BANQ FE 1.25 05-27		3 713 379,50
FUNDY M	OBLIGATIONS	BE6344187966	BELF SA 3.875 06-28	3 613 751,00	103 391,00
FUNDY M	OBLIGATIONS	XS1952576475	ING BAN 0.75 02-29	3 609 605,00	
FUNDY M	OBLIGATIONS	FR001400DZM5	SG 4.0 11-27	3 418 041,00	3 408 603,00
FUNDY M	OBLIGATIONS	FR001400IDW0	SG 4.125 06-27		3 410 319,00
FUNDY M	OBLIGATIONS	XS2837788947	NORD BK 3.375 06-29	3 376 801,00	
FUNDY M	OBLIGATIONS	XS2393080077	NEW YOR 0.25 10-28	3 367 778,18	

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la Société de Gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La Société de Gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Informations relatives à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Fundy M n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons que Fundy M ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Procédure de choix des intermédiaires

La Société de Gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception et transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marché. Dans ce cadre, des frais d'intermédiation seront également facturés au Fonds en complément des frais décrits ci-dessus.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe Ofi Invest. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de l'engagement.

Le niveau d'exposition consolidé du Fonds intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 200% de l'actif net (levier brut), et à 100% de l'actif net (levier net).

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 31/12/2025, Fundy M n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- Change : Néant.
- Taux : Néant.
- Crédit : Néant.
- Actions – CFD : Néant.
- Commodities : Néant.

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- Futures : Néant.
- Options : Néant.

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- Néant.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2025, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 344 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2025 s'est élevé à 41 036 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2025 : 30 736 000 euros, soit 75% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2025 : 10 300 000 euros (**), soit 25% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2025.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2025, 2 593 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2025), 13 511 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 71 personnes au 31 décembre 2025).

(* Effectif présent au 31 décembre 2025)

(** Bonus 2025 versé en février 2026)

Fundy M

Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels clos le 31 décembre 2025



ofi invest
Asset Management

FUNDY M

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

FUNDY M
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
127-129, quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FUNDY M relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

FUNDY M

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2026.03.26 10:01:57
+0100



Bilan Actif au 31 décembre 2025 en euros

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	147 610 721,80	127 728 179,55
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	146 739 092,80	127 625 855,57
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	146 739 092,80	127 625 855,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	871 629,00	102 323,98
OPCVM	871 629,00	102 323,98
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	147 610 721,80	127 728 179,55
Créances et comptes d'ajustement actifs	-	4 720 271,60
Comptes financiers	14 747,05	13 574,80
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	14 747,05	4 733 846,40
Total Actif I+II	147 625 468,85	132 462 025,95

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 31 décembre 2025 en euros

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	143 472 939,23	127 569 493,16
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	4 133 396,04	4 875 739,59
Capitaux propres	147 606 335,27	132 445 232,75
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	147 606 335,27	132 445 232,75
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	19 133,58	16 793,20
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	19 133,58	16 793,20
Total Passifs : I+II+III+IV	147 625 468,85	132 462 025,95

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 31 décembre 2025 en euros

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	2 731 102,68	1 570 241,20
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2 981,05	18 264,99
Sous-total Produits sur opérations financières	2 734 083,73	1 588 506,19
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-391,43	-
Sous-total Charges sur opérations financières	-391,43	-
Total Revenus financiers nets (A)	2 733 692,30	1 588 506,19
Autres produits :	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :	-188 603,18	-166 253,90
Frais de gestion de la société de gestion	-188 603,18	-166 253,90
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-188 603,18	-166 253,90
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	2 545 089,12	1 422 252,29
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	376 978,70	268 690,64
Sous-total Revenus nets I = C+D	2 922 067,82	1 690 942,93

Compte de résultat au 31 décembre 2025 en euros (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	4 957 079,35	653 034,30
Frais de transactions externes et frais de cession	-	-831,62
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	4 957 079,35	652 202,68
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	727 089,93	132 010,26
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	5 684 169,28	784 212,94
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-3 840 959,89	2 126 211,43
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	-3 840 959,89	2 126 211,43
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-631 881,17	274 372,29
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	-4 472 841,06	2 400 583,72
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	4 133 396,04	4 875 739,59

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement vise à exposer le Fonds aux instruments du marché monétaire et obligataire de catégorie non spéculative (« Investment Grade ») à travers un portefeuille construit et géré sur la base d'une analyse quantitative et qualitative afin d'intégrer au sein du Fonds les valeurs jugées en adéquation avec les objectifs et contraintes de gestion.

Le gérant tirera parti des sources de performance suivantes :

Gestion active du risque de taux : elle se décompose en gestion de la sensibilité et stratégies de courbe. La sensibilité globale du Fonds et la stratégie de courbe sont décidées en fonction des anticipations de marchés de l'équipe de gestion concernant respectivement l'évolution des taux d'intérêt (en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations à taux fixe chute) et la déformation de la courbe des taux exposition à des points particuliers de courbe pour profiter de l'aplatissement, la pentification ou la courbure de la courbe des taux).

Gestion active du risque crédit : elle consiste en une sélection rigoureuse des émetteurs en fonction de leur profil rendement- risque, l'objectif étant de minimiser le risque à rendement égal.

La sélection des titres repose sur une connaissance approfondie des émetteurs, liée à l'expertise de l'équipe d'analystes crédit de la Société de Gestion, et sur l'analyse de la valeur relative des différentes signatures.

Dans le cadre de sa gestion, le gérant sélectionnera des titres dont la date de maturité résiduelle est de quatre (4) ans maximum.

Afin de réaliser son objectif, le Fonds investit en obligations et autres titres de créance, libellés en euro, émis par des entreprises publiques, des Etats, des organismes supranationaux ou privées de la zone OCDE.

Le Fonds pourra détenir à l'acquisition des titres notés au minimum « BBB- ». La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. Si le titre est noté par plusieurs agences, c'est la deuxième meilleure note qui sera retenue.

En cas de dégradation de notation des titres en catégorie « BB+ », le gérant décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Il n'y aura ni répartition sectorielle, ni taille de capitalisation des émetteurs prédéfinie dans la sélection des titres en portefeuille.

La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre [0 ; 4]. La sensibilité crédit sera quant à elle comprise entre [0 ; 4].

Par ailleurs, le Fonds respectera les politiques synthétisées dans le document dénommé « Politique d'investissement Exclusions sectorielles et normatives » de la Société de Gestion qui intègre :

Politique d'exclusion sur le charbon thermique ;

Politique d'exclusion sur le pétrole et le gaz ;

Politique d'exclusion sur le tabac ;

Politique d'exclusion liée aux violations des 10 principes du pacte mondial ;

Politique d'exclusion sur les armes controversées ;

Politique d'exclusion sur l'huile de palme.

Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/fr/institutionnel-et-entreprise/politiques-et-documents>. Les politiques d'exclusion sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet : <https://www.ofi-invest-am.com>

**Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable
au cours des cinq derniers exercices**

	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023 ⁽¹⁾	01/06/2023 ⁽²⁾
Actif net				
en EUR	147 606 335,27	132 445 232,75	83 975 872,45	-
Nombre de titres				
Parts	13 374,5191	12 346,5191	8 127,4091	-
Valeur liquidative unitaire				
en EUR	11 036,38	10 727,33	10 332,42	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)				
en EUR	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)				
en EUR	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)				
en EUR	-	-	-	-
Capitalisation unitaire				
en EUR	643,48	200,47	31,75	-

(1) Premier exercice

(2) Date de création

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

L'exercice clos le 29 décembre 2023 est le premier exercice du fonds d'une durée de 6 mois et 29 jours.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour (Bourse de Paris).

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Instruments du marché monétaire

Titres de créance négociables (TCN)

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la Société de Gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC et fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou, à défaut, sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ». Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le revenu est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,1652% TTC.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter les frais de fonctionnement et autres services. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,06% TTC.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de mouvement facturées à l'OPC.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	132 445 232,75	83 975 872,45
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	28 141 171,50	44 310 335,84
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-16 641 277,56	-41 641,94
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 545 089,12	1 422 252,29
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 957 079,35	652 202,68
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-3 840 959,89	2 126 211,43
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	147 606 335,27	132 445 232,75

Souscriptions rachats

Parts émises	2 565,0000
Parts rachetées	1 537,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Caractéristiques des différentes catégories de parts

FR001400H8U7 - FUNDY M C1

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	+/-	+/-	+/-
Actif				
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Hors-bilan				
Futures	-	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA
Total	-	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	146 739	146 739	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	15	-	-	-	15

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	146 739	-	-	15

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	119 751	24 079	2 910
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	15	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	15	-	119 751	24 079	2 910

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise				
Montants exprimés en milliers	+/ -	+/ -	+/ -	+/ -
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements			
Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/ -	Non Investment Grade +/ -	Non notés +/ -
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	146 739	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit (suite)

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	146 739	-	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	-	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	-	
Comptes financiers	15	
<i>CACEIS Bank</i>	15	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Concours bancaires		-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
<i>Société de gestion</i>	<i>Pays de domiciliation du fonds</i>			
FR0000008997 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG LIQUIDITES C/D France	Monétaire	EUR	872
Total				872

Créances et Dettes

Ventilation par nature	31/12/2025
Créances	
Total créances	-
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-19 133,58
Total dettes	-19 133,58
Total	-19 133,58

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI INVEST ESG LIQUIDITES C/D	183,00	4 763,00	871 629,00

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	2 922 067,82	1 690 942,93
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 922 067,82	1 690 942,93
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 922 067,82	1 690 942,93
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 922 067,82	1 690 942,93
Total	2 922 067,82	1 690 942,93
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5 684 169,28	784 212,94
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	5 684 169,28	784 212,94
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 684 169,28	784 212,94
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	5 684 169,28	784 212,94
Total	5 684 169,28	784 212,94
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes				-	-
Actions et valeurs assimilées				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				146 739 092,80	99,41
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				146 739 092,80	99,41
ABN AMRO BK 4.375% 20/10/2028	Finance/Assurance	EUR	2 500 000,00	2 628 605,65	1,78
ACHMEA BANK NV 2.5% 06/05/2028	Finance/Assurance	EUR	2 500 000,00	2 530 419,18	1,71
ALLIANDER 3.25% 13/06/2028 EMTN	Energie	EUR	1 400 000,00	1 444 448,08	0,98
ALPHABET 2.375% 06/11/2028	IT/Communication	EUR	1 246 000,00	1 245 486,77	0,84
ASTRAZE 1.25% 12/05/2028 EMTN	Manufacture	EUR	2 675 000,00	2 614 301,64	1,77
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.875% 16/01/2028	Finance/Assurance	EUR	2 600 000,00	2 764 113,03	1,87
BANK OF MONTREAL 0.125% 26/01/2027	Finance/Assurance	EUR	1 600 000,00	1 566 963,14	1,06
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.25% 29/06/2028	Finance/Assurance	EUR	1 600 000,00	1 512 686,27	1,02
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.125% 13/03/2029	Finance/Assurance	EUR	2 600 000,00	2 784 137,13	1,89
BBVA 3.375% 20/09/2027 EMTN	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 024 860,47	0,69
BELFIUS SANV 3.875% 12/06/2028	Finance/Assurance	EUR	3 400 000,00	3 569 617,24	2,42
BK AMERICA 4.134% 12/06/2028	Finance/Assurance	EUR	3 200 000,00	3 384 393,01	2,29
BNP PAR 1.5% 25/05/2028 EMTN	Finance/Assurance	EUR	3 100 000,00	3 049 657,21	2,07
BOOKING 3.5% 01/03/2029	Admin. privée	EUR	2 700 000,00	2 831 776,30	1,92
BPCE 4.125% 10/07/2028	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 371 727,28	0,93
BPCE ISSUER 3.875% 11/01/2029	Finance/Assurance	EUR	2 700 000,00	2 869 863,96	1,94
BQ POSTALE 4.0% 03/05/2028 EMTN	Finance/Assurance	EUR	2 400 000,00	2 529 500,43	1,71
Bank of Nova Scotia 3.25% 18/01/2028	Finance/Assurance	EUR	2 270 000,00	2 380 189,76	1,61
CAIXABANK 0.625% 21/01/2028 EMTN	Finance/Assurance	EUR	2 500 000,00	2 467 700,79	1,67
CAPGEMINI 2.5% 25/09/2028	IT/Communication	EUR	1 100 000,00	1 102 360,83	0,75
CASA LONDON 1.375% 03/05/2027	Finance/Assurance	EUR	3 600 000,00	3 584 670,06	2,43
CENCORA 2.875% 22/05/2028	Commerce	EUR	587 000,00	599 976,00	0,41
CIE DE FINANCEMENT FONCIER 0.375% 09/04/2027	Finance/Assurance	EUR	2 400 000,00	2 351 158,38	1,59
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 0.375% 01/09/2027	Finance/Assurance	EUR	2 500 000,00	2 421 781,37	1,64
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 2.125% 10/06/2028	Commerce	EUR	1 500 000,00	1 501 964,31	1,02
COMPASS GROUP FINANCE NV 1.5% 05/09/2028	Finance/Assurance	EUR	2 200 000,00	2 154 931,10	1,46
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.25% 01/09/2028	Finance/Assurance	EUR	850 000,00	797 558,67	0,54
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.875% 22/05/2028	Finance/Assurance	EUR	2 600 000,00	2 734 931,38	1,85

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DEXIA MUN 0.5% 19/02/2027 EMTN	Finance/Assurance	EUR	2 300 000,00	2 265 680,28	1,53
ENEL FINANCE INTL NV 3.375% 23/07/2028	Finance/Assurance	EUR	2 400 000,00	2 479 435,28	1,68
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 3.875% 26/06/2028	Finance/Assurance	EUR	1 100 000,00	1 153 182,58	0,78
ENGIE 1.375% 28/02/2029 EMTN	Energie	EUR	1 300 000,00	1 262 695,63	0,86
EURONEXT NV 2.625% 26/11/2028	Finance/Assurance	EUR	871 000,00	871 047,18	0,59
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC 3.25%	Finance/Assurance	EUR	2 800 000,00	2 909 932,31	1,97
HSBC BK CANADA 3.625% 07/03/2028	Finance/Assurance	EUR	1 030 000,00	1 087 022,34	0,74
IBERDROLA FINANZAS SAU 2.625% 30/03/2028	Finance/Assurance	EUR	2 200 000,00	2 247 812,70	1,52
ING BANK NV 0.75% 18/02/2029	Finance/Assurance	EUR	3 800 000,00	3 628 677,09	2,46
ING GROEP NV 2.0% 20/09/2028	Finance/Assurance	EUR	2 500 000,00	2 472 749,01	1,68
INTE 1.75% 20/03/2028 EMTN	Finance/Assurance	EUR	2 700 000,00	2 689 045,49	1,82
KBC BANK 3.125% 22/02/2027 EMTN	Finance/Assurance	EUR	2 800 000,00	2 902 681,71	1,97
KERING 0.75% 13/05/2028 EMTN	Commerce	EUR	800 000,00	769 815,42	0,52
LA POSTE 2.625% 14/09/2028 EMTN	Transport	EUR	2 300 000,00	2 316 710,09	1,57
LSEG NETHERLANDS BV 0.25% 06/04/2028	Finance/Assurance	EUR	2 700 000,00	2 570 781,62	1,74
LVMH MOET HENNESSY 2.625% 07/03/2029	Manufacture	EUR	3 300 000,00	3 356 473,62	2,27
MIZUHO FINANCIAL GROUP 4.157% 20/05/2028	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 379 651,31	0,93
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.875% 27/04/2027	Finance/Assurance	EUR	1 196 000,00	1 202 411,21	0,81
NATWEST MKTS 4.25% 13/01/2028	Finance/Assurance	EUR	2 200 000,00	2 361 526,51	1,60
NEW YORK LIFE GLOBAL FUNDING 0.25% 04/10/2028	Finance/Assurance	EUR	3 614 000,00	3 385 930,01	2,29
NORDEA BKP 3.375% 11/06/2029	Finance/Assurance	EUR	3 300 000,00	3 429 428,38	2,32
NOVNVX O 09/23/2028	Finance/Assurance	EUR	1 700 000,00	1 587 976,03	1,08
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 2.375% 27/05/2028	Finance/Assurance	EUR	2 279 000,00	2 301 499,16	1,56
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 3.125% 21/01/2029	Finance/Assurance	EUR	1 600 000,00	1 670 704,58	1,13
ORANGE 1.375% 20/03/2028 EMTN	IT/Communication	EUR	1 000 000,00	985 615,03	0,67
ORANGE 2.5% 13/11/2028 EMTN	IT/Communication	EUR	1 700 000,00	1 696 016,67	1,15
PROCTER AND GAMBLE 3.15% 29/04/2028	Manufacture	EUR	800 000,00	829 262,40	0,56
RABOBANK NEDERLAND 1.375% 03/02/2027	Finance/Assurance	EUR	1 796 000,00	1 800 992,96	1,22
ROYAL BANK OF CANADA 3.5% 25/07/2028	Finance/Assurance	EUR	2 650 000,00	2 757 641,57	1,87
RTE EDF TRANSPORT 2.875% 02/10/2028	Energie	EUR	2 500 000,00	2 532 307,57	1,72
SANTANDER UK 2.625% 12/04/2028	Finance/Assurance	EUR	2 200 000,00	2 247 123,93	1,52
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.25% 12/06/2028	Manufacture	EUR	2 300 000,00	2 379 291,26	1,61
SG 4.125% 21/11/2028 EMTN	Finance/Assurance	EUR	3 600 000,00	3 761 603,89	2,55
SG SFH 0.75% 29/01/2027	Finance/Assurance	EUR	1 400 000,00	1 388 054,77	0,94
SG SFH 1.375% 05/05/2028	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	98 423,57	0,07
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 0.0% 19/06/2028	Transport	EUR	2 200 000,00	2 065 108,41	1,40
SUEZ 1.25% 19/05/2028 EMTN	Eau/Déchets	EUR	700 000,00	682 364,65	0,46
TORONTO DOMINION BANK 2.442% 08/09/2028	Finance/Assurance	EUR	2 700 000,00	2 716 739,89	1,84
UBS GROUP AG 0.25% 24/02/2028	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	952 313,30	0,65

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNIBAIL RODAMCO SE 0.75% 25/10/2028	Immobilier	EUR	1 500 000,00	1 422 893,80	0,96
UNICREDIT 4.8% 17/01/2029 EMTN	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 088 099,07	0,74
VATTENFALL AB 0.125% 12/02/2029	Energie	EUR	1 250 000,00	1 156 753,80	0,78
VI 2.25% 15/05/2028	Finance/Assurance	EUR	2 041 000,00	2 055 837,28	1,39
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				871 629,00	0,59
OPCVM				871 629,00	0,59
OFI INVEST ESG LIQUIDITES C/D	Finance/Assurance	EUR	183,00	871 629,00	0,59
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				147 610 721,80	100,00

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	147 610 721,80
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	14 747,05
Autres passifs (-)	-19 133,58
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	147 606 335,27